

Comité départemental de badminton de l'Aveyron

Assemblée Générale du 20 janvier 2024 à la salle Jacques BOUBAL de Baraqueville

PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale du 20 janvier 2024



Comité départemental de badminton de l'Aveyron
« AVEYRON badminton »

Adresse de gestion :
Résidence La Boriette – Bât. B1 – Rue Vieussens – 12000 RODEZ

Siège :
CDOS – 6, rue des Violettes – 12850 ONET LE CHATEAU

Contacts :
06 27 30 21 77 - comitebad12@gmail.com
<https://codepaveyronbadminton.sportsregions.fr/>

Rédacteur : Xavier ARMENGAUD

Date d'émission : 22 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt janvier, à 14 heures 30, l'Assemblée Générale du Comité départemental de badminton de l'Aveyron s'est réunie, à la salle Jacques BOUBAL de Baraqueville, sur convocation adressée par Xavier ARMENGAUD, Président du Comité.

Etaient présents (ou représentés) :

Bad Au Monas : ARMENGAUD Xavier – LAGARDERE Sébastien – MILLERIOUX Sandra

Badminton Club Baraqueville Ségala : GUILHAUMON Alexandre – ROME Gwenaël

Club Badminton Rodez : FAZENDEIRO Léo – MONTELS Mathieu

Compound Club Athl. Capdenac : GARCIA Sylvain – HENRY Patrick

Gaspar Badminton Club : GEMARIN Anthony – LEJEUNE Thomas

Les Fous du Volant Cransacois : -

Les Fous du Volant Réquista : -

Olemps Badminton Club : LORMIER Alexis – VILLENEUVE Noëlle

Saint-Affrique Badminton : COMBES Matthieu

Stade Olympique Millavois Badminton : -

FAULMANN Christophe, Président de la Ligue Occitanie de badminton

DOULS Evelyne, Présidente du CDOS Aveyron

GAROT Laurent, ancien Président du Comité départemental de badminton de l'Aveyron

Clubs	Nombre de licenciés	Nombre de voix	Représentants	Présents	Voix
Bad Au Monas	101	3	3	3	3
Badminton Club Baraqueville Ségala	26	1	1	1	1
Club Badminton Rodez	131	3	3	2	2
Compound Club Athl. Capdenac	50	1	1	1	1
Gaspar Badminton Club	100	2	2	2	2
Les Fous du Volant Cransacois	14	1	1	0	0
Les Fous du Volant Réquista	0	0	0	0	0
Olemps Badminton Club	66	2	2	2	2
Saint-Affrique Badminton	50	1	1	1	1
Stade Olympique Millavois Badminton	109	3	3	0	0
Total	647	17	17	12	12

7 clubs sur 10 étaient représentés.

Le nombre total de représentants était de 12 sur 17.

Le nombre total de voix était de 12 sur 17.

Le quorum (« quart au moins des représentants portant au moins le quart des voix ») était donc atteint.

Comité départemental de badminton de l'Aveyron

Assemblée Générale du 20 janvier 2024 à la salle Jacques BOUBAL de Baraqueville

Etaient excusés :

NOUVIALE Emmanuel – Agent de développement du Comité
LEVI Clémentine – Stade Olympique Millavois Badminton
LARCHEVEQUE Frédéric – Badminton La Cavalerie
BARBEZANGE Jacques – Maire de Baraqueville
VIALA Arnaud – Président du Conseil départemental de l'Aveyron

Liste de diffusion :

- Associations sportives affiliées
- Ligue Occitanie de badminton
- Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Aveyron
- Membres du Conseil d'Administration

Annexe(s) :

- Bilan financier 2022-23
- Budget prévisionnel 2023-24

Après accueil par Monsieur Olivier ARNAL, Conseiller Municipal délégué aux sports de la Commune de Baraqueville, Monsieur Xavier ARMENGAUD, Président en exercice, ouvre la séance à 14h30, en énumérant les personnes excusées. Il accueille également les membres des Clubs départementaux présents, Monsieur Christophe FAULMANN Président de la Ligue Occitanie, Madame Evelyne DOULS Présidente du CDOS Aveyron et Monsieur Laurent GAROT ancien Président du Comité par un mot de bienvenue.

L'ordre du jour est le suivant :

- Accueil, émargement des présents, vérification du quorum
- Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 07 janvier 2023
- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité des commissions
- Rapport financier
- Approbation des comptes de l'exercice 2022-23
- Présentation du budget prévisionnel
- Montant des cotisations pour la saison 2024-25
- Elections complémentaires au Conseil d'Administration
- Elections complémentaires des représentants du Comité à l'Assemblée Générale de la Ligue
- Questions diverses

1 - DESIGNATION DU PRESIDENT DE SEANCE

En accord avec l'Assemblée, l'ordre du jour est complété par la désignation d'un Président de Séance. Le Président propose Anthony GEMARIN, Trésorier du Comité pour assurer le rôle de Président de séance.

- Vote : POUR 12 ABS 0 CONTRE 0
Anthony GEMARIN est désigné Président de séance à l'unanimité.

2 - INTERVENTION DES PERSONNALITES PRESENTES

Les travaux de l'assemblée sont précédés d'un temps de parole des personnalités présentes.

Mme Evelyne DOULS présente les « Phryges », mascottes officielles des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Elle fait part des différentes actions menées par le CDOS pour engager une dynamique locale relative à l'organisation des JO en France l'été prochain.

Elle rappelle que 2024 est une année électorale pour le CDOS et incite les représentants du badminton intéressés à se porter candidat pour intégrer le CA du CDOS.

Elle termine par rappeler les différentes actions assurées par le CDOS et précise également le lancement d'une enquête à destination des Comités visant à recenser leurs besoins en matière de locaux.

M. Christophe FAULMMAN fait part de son plaisir à participer à l'Assemblée Générale de notre Comité. Il indique que la représentation de la Ligue aux travaux de notre AG est une marque de reconnaissance du travail réalisé dans notre département en faveur du badminton. Il salue le dynamisme des représentants des Clubs et des membres de l'équipe du Comité.

3 - APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 07 JANVIER 2023

- Vote : POUR 12 ABS 0 CONTRE 0
L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le PV de l'Assemblée Générale du 07 janvier 2023.

Rappel : les PV des Assemblées Générales et les CR des Conseils d'Administration sont diffusés aux membres des bureaux des Clubs et du Conseil d'Administration du Comité; ils sont également consultables sur le site du Comité à l'adresse www.codepaveyronbadminton.sportsregions.fr

4 - RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le Président remercie l'ensemble des représentants des Clubs dont la présence souligne l'intérêt porté au Comité et donne du sens au travail réalisé. Il remercie également l'ensemble des Officiels Techniques qui permettent la tenue des compétitions dans le département, le Conseil départemental pour son soutien financier, et Emmanuel NOUVIALE pour l'implication portée à son travail d'agent de développement.

La pérennisation de l'emploi actuel est la principale préoccupation du Président. Grâce aux prestations de services réalisées (encadrements hebdomadaires dans les Clubs, stage d'été), aux nouvelles aides apportées par le Conseil départemental, et à la prolongation du soutien des mécènes jusqu'en 2028, la pérennisation du poste est en bonne voie. Cela permet d'enclencher un cercle vertueux visant à augmenter le nombre de licenciés dans le département par la création de nouveaux Clubs et à fidéliser les pratiquants en augmentant le nombre de compétitions de proximité.

Les principaux problèmes constatés à l'échelle départementale sont rappelés par le Président :

- Le manque de gymnases sur le territoire, en particulier sur l'agglomération ruthénoise ;
- L'absence et la non-conformité des équipements et des traçages des gymnases existants ;
- La crise de l'engagement bénévole qui touche certains Clubs.

Concernant les carences des infrastructures, le Comité assure une mission de veille des projets de création et de requalification des équipements afin d'assurer leur mise en conformité pour la pratique de notre discipline.

Concernant la crise du bénévolat, le Comité incite et soutient les Clubs à organiser des compétitions afin de fédérer les équipes de bénévoles et de fidéliser leurs adhérents car l'accès à la compétition est le principal facteur de fidélisation et de renouvellement des licences au sein des Clubs.

Outres les actions récurrentes du Comité, le Président souhaite mettre l'accent sur la mise en œuvre d'une formation départementale (équipe technique composée des encadrants des Clubs) et sur la constitution d'une équipe de bénévoles pour la prochaine mandature qui devrait débiter en début d'année 2025 si le projet de réforme des statuts est validé à l'échelle fédérale.

Pour terminer, le Président félicite les médaillés aveyronnais aux derniers Championnats Régionaux et adresse tous ses encouragements au collectif jeunes pour le prochain championnat régional à Narbonne les 03 et 04 février prochains.

- **Vote : POUR 12 ABS 0 CONTRE 0**

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport moral du Président.

5 - RAPPORT D'ACTIVITE DES COMMISSIONS

Le Président présente le rapport d'activité de la commission Développement :

- Création du Clubs :
 - o La Cavalerie : « Badminton La Cavalerie » affilié depuis novembre 2023 avec une dizaine de licenciés à ce jour
 - o Marcillac : projet de création en cours non finalisé cet été
- Prestations de services : encadrement de créneaux (lundi, mercredi et jeudi) à Rodez et au Monastère => environ 7800 €/an
- Renouvellement de la convention de contrat d'objectifs avec le Conseil départemental pour la saison 2023-24 : jusqu'à 9500 €/an, signature en décembre 2023 avec pour objectifs la création d'un réseau de référents (identification, formation et communication), la formation des jeunes et de cadres
- Renouvellement des 3 conventions de mécénat jusqu'en 2028 : 4500 €/an
- Mise à disposition de boxs de collecte de volants usagers à retirer aux bureaux du Comité, résidence La Boriette, rue Vieussens à Rodez
- Constitution d'une équipe de bénévoles pour la prochaine mandature : 3 personnes candidateront pour occuper et assurer les tâches du futur bureau
- Assistance aux Clubs pour l'établissement des dossiers de subvention ANS

Le Président présente le rapport d'activité de la commission Vie Sportive :

- Organisation du stage été 2023 : 25 jeunes accueillis du 21 au 25 août 2023 à l'Anse du Lac de Pont de Salars, remerciements à Laurent GAROT pour la qualité de l'encadrement (restauration, hébergement et encadrement hors badminton)
- Pas de collectifs adultes et jeunes organisés
- ICD : 18 équipes engagées en 2022-23 ; 24 en 2023-24
- CDJ : 7 étapes en 2022-23 ; nouvelle date en 2023-24 à Millau
- Championnat départemental Sénior 2023 : 10 et 11 juin 2023 au Monastère avec une Conférence sur le jeu au filet animée par Xavier DEMANZE
- Encadrement collectif des jeunes aux manches du CRJ
- Participation à la coupe Intercomités jeunes le 08 et 09 avril à Cahors
- Soutien pour l'organisation d'un nouveau tournoi privé à Capdenac

• **Vote : POUR 12 ABS 0 CONTRE 0**

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport d'activité des commissions.

Comité départemental de badminton de l'Aveyron

Assemblée Générale du 20 janvier 2024 à la salle Jacques BOUBAL de Baraqueville

6 - PROJET DE RAPPORT FINANCIER

Le Président présente l'évolution des licences :

	Nombre de licenciés	Femmes	Hommes
Saison 2023-24 (fin décembre 2023)	636	245	391
Saison 2022-23	647	239	408
Saison 2021-22	601	234	367
Saison 2020-21	566	199	367
Saison 2019-20	753	294	459

Le Président présente le bilan financier de la saison 2022-23 (exercice clos le 31 août 2023) :

- Montant des charges : 45 501,47 €
- Montant des recettes : 51 229,98 €

Il se solde donc par un résultat bénéficiaire de 5 728,51 €.

- **Vote : POUR 12 ABS 0 CONTRE 0**

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les comptes de la saison 2022-23.

7 - BUDGET PREVISIONNEL

Le Président présente le budget prévisionnel de la saison 2023-24 :

- Dépenses envisagées : 51 600 €
- Recettes envisagées : 51 600 €

Principales évolutions envisagées : augmentation de la rémunération du poste d'agent de développement (évolution vers le niveau 5 de la convention collective nationale du sport) et acquisition de matériel de communication.

- **Vote : POUR 12 ABS 0 CONTRE 0**

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les comptes de la saison 2023-24.

8 - MONTANT DES COTISATIONS

Le Président rappelle le montant des cotisations pour la saison 2023-24 :

	J - 9 ans	Jeunes	Adultes	Affiliation Clubs
Part FFBad	12,23 €	22,97 €	28,57 €	70,00 €
Part Ligue Occitanie	11,00 €	22,00 €	22,00 €	40,00 €
Part Comité Aveyron	4,00 €	9,00 €	9,00 €	40,00 €
Tarifcation Aveyron	27,23 €	53,97 €	59,57 €	150,00 €

Le Président propose de fixer le montant des cotisations du Comité pour la saison 2024-25 comme suit :

- timbre J - 9 ans : 4,00 €
- timbre Jeunes : 9,00 €
- timbre Adultes : 9,00 €
- timbre Affiliation Clubs : 40 €

- **Vote : POUR 12 ABS 0 CONTRE 0**

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le montant des cotisations pour la saison 2024-25.

9 - ELECTIONS COMPLEMENTAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COMITE

- 3 postes à pourvoir (9 postes pourvus)

Alexis LORMIER fait part de la candidature de Sylvain BARRE.

Le candidat n'étant pas présent, la candidature n'est pas recevable et il ne peut pas être procédé au scrutin. Compte tenu de l'intérêt formulé pour le Conseil d'Administration, il est convenu que Sylvain BARRE sera invité à participer aux prochaines réunions du CA du Comité.

Pas d'autre candidature.

10 - ELECTIONS DE DELEGUES A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE OCCITANIE

- 2 postes de titulaires à pourvoir (5 postes pourvus)

- 7 postes de suppléants à pourvoir (0 postes pourvus)

Pas de candidat.

11 - QUESTIONS DIVERSES

Réponses et précisions aux questions posées :

- Il est fait part du besoin d'organiser une formation GEO (Gestion et Organisation des Compétitions) :

Le Président indique que Manu doit recenser les demandes et caler une date avant la fin de la saison en cours.

- Baisse des remboursements des frais aux bénévoles entre 2021-22 et 2022-23 :

Le Président indique que cette baisse est liée à la prise en charge directement par le Comité des frais de déplacement et d'hébergement lors des compétitions jeunes régionales avec la mise en place d'un collectif jeunes. Sandra MILLERIOUX souligne le côté positif de ce collectif qui vit bien et a plaisir à se retrouver.

- Est-il envisagé dans le budget présenté d'organiser une seconde semaine de stage d'été ? :

Non, le budget ne le prévoit pas ; toutefois si l'organisation était mise en œuvre, les recettes engendrées couvrirait les charges générées. Le Président indique que l'organisation d'une seconde semaine nécessite une réorganisation de la formule actuelle compte tenu du temps et de l'énergie consacrée par Manu sur une semaine.

- Est-il envisagé de réorganiser des collectifs adultes et jeunes ? :

Le Comité souhaiterait en effet remettre en place des journées de regroupement ; toutefois le Président indique que le temps de travail de Manu est déjà très morcelé compte tenu de sa présence à la quasi-totalité des CDJ et de l'encadrement des compétitions régionales (départ le vendredi soir et retour le dimanche soir dans certains cas). Le Président demande donc aux Clubs de trouver des solutions pour s'affranchir de la présence de Manu lors des manches du CDJ, l'organisation préalable de la compétition restant à la charge du Comité.

- Elections, prolongation des mandats :

Christophe FAULMANN intervient pour préciser les probables modalités des élections si le projet de réforme est validé. L'AG électorale du Comité devra se tenir après celle de la Ligue qui se tiendra elle-même après celle de la Fédération. Ce repositionnement aurait pour conséquence le prolongement du mandat des membres du conseil d'administration du Comité jusqu'à l'AG électorale du Comité suivant celles de la Fédération (prévue en décembre 2024) et de la Ligue (devant se tenir au plus tard le 31 mars 2025). Il est précisé que les membres actuels ne souhaitant pas prolonger leur mandat au-delà de 2024 peuvent cesser d'exercer leur mandat dès septembre 2024.

- Dossiers ANS :

Christophe FAULMANN indique que le montant ANS budgéter (3000 €) ne sera probablement pas obtenu compte tenu de la baisse du montant accordé aux Comités.

Le Président et Christophe FAULMANN incitent les Clubs à candidater car la proportion des aides ANS vers les Clubs tend à augmenter alors qu'elle baisse vers les Ligues et les Comités. Le Président indique que Manu est chargé de soutenir les Clubs souhaitant déposer des demandes et qu'il les assistera au montage des dossiers en leur proposant les actions et un dossier cadre. La période de travail à ces dossiers est relativement restreinte (fin mars à fin avril), aussi Manu fera un premier cadrage pour chaque Club souhaitant candidater sur la base des actions subventionnées la saison précédente.

- FDVA 2 :

Evelyne DOULS incite le Comité à formuler une demande en s'appuyant sur les partenaires locaux : SDJES de l'Aveyron et Profession Sport.

12 - CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le Président remercie une dernière fois les Administrateurs pour leur investissement au cours de l'année écoulée, les représentants des Clubs pour leur présence et leur attention qui ont permis le respect du timing, Evelyne DOULS et Christophe FAULMANN pour leurs interventions.

Anthony GEMARIN remercie le Président pour son engagement et souligne la qualité du travail accompli.

Fin des travaux de l'Assemblée Générale à 16 heures 30.



Comité départemental de badminton de l'Aveyron

« AVEYRON badminton »

Adresse de gestion :

Résidence La Boriette – Bât. B1 – Rue Vieussens – 12000 RODEZ

Siège :

CDOS – 6, rue des Violettes – 12850 ONET LE CHATEAU

Contacts :

06 27 30 21 77 - comitebad12@gmail.com

<https://codepaveyronbadminton.sportsregions.fr/>

Assemblée Générale

du 20 janvier 2024

FEUILLE DE PRESENCE

Nom - Prénom	Club	Signature
MILLÉRIOUX Sandra	Bad Au Monas	
Monteb Nathieu	CBR	
GEMARIN Anthony	GBC 12	
COMBES Matthieu	SAB 12	
VILLENEUVE Noëlle	OBAD	
DOUIS Evelyne	CDOS 12	
LAGARDE Seb	Bad Au Monas	
Kermiser Alexis	OBAD	
HENRY Patrick	CCAC Bad Capdenac	
LESEUNE Thomas	Gaspar Badminton Club	
GARCIA Steph.	CCAC Bad Capdenac	
FAZENDIRO Léo	CBR	
GUILHAUON Alex	BCBS	
ROUÉ Guennif	B.C.B.S	
ARMENGAUD Xavier	BAD Au Monas	